



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES

ARRETE N° 2010-0302-0037
Instaurant la liste des vétérinaires pouvant réaliser des
évaluations comportementales en application de l'article
L.211-14-1 du code rural

La Préfète des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code rural, notamment ses articles L.211-11 à L.211-14-1 ,

VU la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ,

VU le décret n° 2007-1318 du 6 septembre 2007 relatif à l'évaluation comportementale des chiens pris en application de l'article L.211-14-1 du code rural ;

VU l'arrêté ministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L.211-14-1 du code rural ;

VU l'arrêté préfectoral n°2007-2310-0107 du 15 octobre 2007 modifié instaurant la liste des vétérinaires pouvant réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L.211-14-1 du code rural

VU le décret du Président de la République en date du 30 janvier 2009 portant nomination de Mme Christiane BARRET en qualité de Préfète des Deux Sèvres ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 02 mars 2009 portant délégation de signature à M. Jean-Jacques BOYER, Secrétaire Général de la Préfecture des Deux-Sèvres ;

VU les informations transmises par la Direction Départementale des Services Vétérinaires ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE :

Article 1er – L'article premier de l'arrêté susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

La liste des vétérinaires volontaires pour réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L.211-14-1 est établie comme suit :

➤ Docteur ABDELLAHI Abdelaziz, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le n° 17148
2 rue de la Chauvelière 79200 Parthenay, ayant obtenu son diplôme en 1995

➤ Docteur BOURGUIGNON Claudine inscrite à l'Ordre des vétérinaires sous le n° 8805
Avenue de la République 79140 Cerizay, ayant obtenu son diplôme en 1987.

- Docteur COLASSON Christian, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le n° 7173
22 bis avenue Victor Hugo 79100 Thouars, ayant obtenu son diplôme en 1974
- Docteur Marina REVAUD-MULET, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le n° 20770,
Clinique Vétérinaire Haut ST Jean 79100 St Jean De Thouars, ayant obtenu son diplôme en 2007.
- Docteur POUJAUD Philippe, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le n° 7233
37 rue de la République 79240 L'Absie, ayant obtenu son diplôme en 1981
- Docteur DEGROOF Etienne, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le n° 7180
6, Boulevard Ambroise Paré 79200 Parthenay, ayant obtenu son diplôme en 1982
- Docteur HORION Patricia, inscrite à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 1144
ZA de Luc 79410 Echiré, ayant obtenu son diplôme en 1984
- Docteur VIENNET Sophie, inscrite à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 18344
1 rue de l'Eglise 79110 Chef-Boutonne, ayant obtenu son diplôme en 2003
- Docteur TRESSE Christelle, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 13566,
avenue de Paris , 79 320 MONCOUTANT, ayant obtenu son diplôme en 1994.
- Docteur HERAULT Fabrice, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 013066,
24, rue de la Tuilerie 79700 MAULEON, ayant obtenu son diplôme en 1993.
- Docteur HERAULT Laurent, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 13779,
24, rue de la Tuilerie 79700 MAULEON, ayant obtenu son diplôme en 1993.
- Docteur BOHLAY Patrick, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 2532,
18, rue des Ecoles 17290 AIGREFEUILLE, ayant obtenu son diplôme en 1983.
- Docteur PIAULT Corinne, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 12499, 114,
rue de l'étaie 49000 CHOLET, ayant obtenu son diplôme en 1991.
- Docteur COUPRY Vincent, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 010951, 73
avenue de la Libération, 49000 CHOLET, ayant obtenu son diplôme en 1992.
- Docteur MORISSET Marie-Claire, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro
3970, Cabinet Vétérinaire de la Forêt, 49360 YZERNAY, ayant obtenu son diplôme en 1978.
- Docteur BRILLANT Didier, inscrit à l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 9503,
domicilié 4, rue Gate Bourse, 79120 LEZAY, ayant obtenu son diplôme en 1983.

Article 2 Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets de BRESSUIRE et de PARTHENAY, les maires du département des Deux Sèvres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture

Niort, le 03 FEV 2010

*La Préfète,
La Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général de la Préfecture*

J
Jean-Jacques BOYER